



Changement du mode de calcul des charges

Par **sylvain_old**, le **06/11/2007** à **20:06**

mon proprietaire lors de mon depart de l'appartement a stipuler ma consommation energetique en fonction du compteur calorifique de l'appartement sur l'eatat des lieux de sortie, et lors du decompote final des charge il a decide ,sans me prevenir, de changer son mode de calcul en reprennant simplement la facture de l'année precedente qui est en ma défaveur car en prenntant en compte la consommation 2006 elle est plus faible que celle de 2005, rnrnque faire?????